



*Le Conseil Municipal vous présente son
Bulletin Municipal trimestriel*

Printemps 2015

Vous trouverez ci-après la liste des événements qui se sont produits au sein de votre village au cours des mois de avril, mai et juin 2015.



POINTS DIVERS :

* Les élections municipales complémentaires ont eu lieu le dimanche 12 avril. A été élu nouveau conseiller municipal, Michel LARRIPA.

* L'élection du Maire et des adjoints, par le Conseil Municipal a donné le résultat suivant :

Mme Le Maire : Lydia IBANEZ

1ère adjoint : Hubert CARDONA

2ème adjoint : Marie DUCHATEL

3ème adjoint : Jean-Pierre BALAYE

* Les autres subventions demandées pour l'aire de jeux ont malheureusement été refusées... La continuité de l'aménagement des jeux se fera dans un prochain exercice.

* Les subventions ont été accordées pour la rénovation de l'école. De ce fait, les travaux seront engagés pendant la période d'été (réfection du sol, murs, plafond et mise au norme électrique).

* Le schéma directeur de l'eau a également bénéficié de subventions pour sa création ; ce dernier sera le prochain grand projet de la municipalité.

* La dernière phase des travaux concernant la STEP a été achevée au mois de juin par la démolition et le déblaiement de l'ancienne station d'épuration par l'entreprise en charge des travaux.

* Le futur sentier pédestre et culturel de Croux par l'Association « Pierres et Gens de Croux » a avancé et est pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Couiza. Nous sommes en attente de leur validation pour continuer le projet.

Conseil Municipal du 22 avril 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

L'ordre du jour du Conseil Municipal :

- Approbation des comptes de gestion M14 et M49 dressés par M. le Percepteur
- Approbation comptes administratifs M14 et M49
- Vote des 4 taxes
- Budgets primitifs M14 et M49
- Questions diverses
- Affaires communales

* Approbation du compte administratif M14 (budget principal) dressé par M. le Percepteur - Sortie de Mme le Maire, le Conseil vote : *adopté à l'unanimité*

* Approbation du compte administratif M49 (eau et assainissement) dressé par M. le Percepteur -Sortie de Mme le Maire, le Conseil vote : *adopté à l'unanimité*

* Approbation des comptes de gestion M14 et M49 et Budgets primitifs M14 et M49

lecture des comptes par Mme le Maire, puis vote des comptes M14 : *adopté à l'unanimité*

et vote des comptes M49 : *adopté à l'unanimité*

* Vote des 4 taxes

Taux d'imposition direct sur 2015 : taxe habitation (25,15%), taxes foncières bâties (28%), taxes foncières non bâties (105,12%), CFE (34,15%) = les taux restent inchangés de 2014 à 2015 :

adopté à l'unanimité

Conseil Municipal du 17 avril 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

L'ordre du jour du Conseil Municipal :

- ✓ Délibération pour indemnités de conseil de M. WINDENBERGER
- ✓ Délibération pour convention avec RTE pour autorisation de passages des lignes électriques
- ✓ Délibération pour convention avec redevance EDF
- ✓ Réflexion sur le budget 2015
- ✓ Inauguration de la STEP
- ✓ Organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015
- ✓ Questions diverses
- ✓ Affaires communales

- * Délibération pour création de postes d'adjoints : *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour fixer les indemnités du Maire et des adjoints même que l'an passé : *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au SYADEN : IBANEZ et BALAYE = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au CCAS : GAMBUS, BALMIER, VERGE et DUCHATEL = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués Syndicat des Communes Forestières : BALMIER et CARDONA = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au SIVU relais du Mont Joseph : KONIEZCNY et BALAYE = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au SIVU des abattoirs de Quillan : LANDMANN, GARESE, BALMIER et CARDONA = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au SIG du collège de Couiza : KONIEZCNY et IBANEZ = *adopté à l'unanimité*
- * Délibération pour désigner les délégués au Syndicat Intercommunal AGEDI : IBANEZ = *adopté à l'unanimité*

* Affaires communales

- élection de différentes commissions en interne
- projet de création règlement intérieur du foyer et cimetière

* On marque l'achèvement des travaux du mur de soutènement par la réinstallation des barrières de sécurité rue de l'Église.

* Le Conseil Municipal a délibéré le 22 avril dernier pour un accord de principe de cession d'un terrain à la Communauté de Communes du Pays de Couiza pour la construction d'une nouvelle crèche sur le village. Suite aux nombreuses remarques concernant la non-conformité des locaux actuels et la sécurité par les autorités compétentes, il a semblé plus favorable de partir sur une nouvelle structure.

* Le village a été joliment fleuri par l'Association « Fleurir Antugnac ». Nous en profitons pour les remercier de leur implication sur notre commune.



* Le 7 juin, les écoles du RPI Luc sur Aude, Antugnac et Montazels ont fait un vide grenier sous un grand soleil. La manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur !

INFORMATIONS :

* Il y a du retard sur la tonte car le tracteur a eu une panne conséquente d'où son immobilisation de 15 jours. Ce dernier sera en fonctionnement dans les prochains jours.

* Mr Ourtal Stéphane a repris ses fonctions depuis le 5 juin. Bon retour parmi nous !

* Mr Sanchez Rémi a suivi tout au long de l'année et ce, jusqu'au mois d'octobre, diverses formations : peinture, embellissement durable des villes et villages, métallerie soudure, électricité, courant fort domestique et la dernière partie du BAFA.

* Le 4 juillet 2015 a eu lieu l'inauguration de la STEP en présence de Mme Ibanez Lydia, Maire d'Antugnac, de Mr Hortala, Président de la Communauté de Communes du Pays de Couiza, Mr Viola, Président du Conseil Départemental accompagné de Mr Dupré, Député et Maire de Limoux et Mme Bohic-Cortes et Mr Savy, Conseillers Départementaux du Canton de Quillan ainsi que de nombreux maires, élus et administrés. Le Maire et son Conseil Municipal a tenu à les remercier d'avoir répondu présent à leur invitation. Suite aux différents discours, l'ensemble des invités a été convié à l'apéritif au foyer municipal.



Conseil Municipal du 4 mars 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

L'ordre du jour du Conseil Municipal :

- ✓ Délibération pour libéralités reçues
- ✓ Délibération pour le PPRI
- ✓ Préparation budget 2015
- ✓ Organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015
=> constitution du bureau
- ✓ Questions diverses
- ✓ Affaires communales

* **Délibérations :**

- délibération pour les libéralités reçues : *adoptée à l'unanimité* par les membres du Conseil.
- délibération pour le PPRI (délimitation des zones inondables par la DDTM) : *adoptée par les membres du conseil à 8 voix pour et 1 voix contre.*

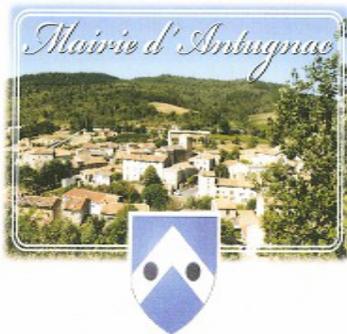
* **Budget 2015 :** un projet de budget détaillé prévisionnel a été présenté aux membres du conseil pour étude.

* **Élections départementales :** Le bureau a été constitué pour les élections des 22 et 29 mars.

SYNTHESE

DES CONSEILS

MUNICIPAUX



6, rue de la Mairie - 11190 ANTUGNAC
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr

NOTE D'INFORMATIONS

- * Les caisses de tri bleues fournies par la Communauté de Communes du Pays de Couiza doivent rester dans les habitations lorsque vous cessez la location de ce dernier.

- * Nombre d'entre vous ont toujours des difficultés à recevoir les messages téléphoniques de la commune. Ceci est indépendant de notre volonté ; il serait préférable de nous communiquer les numéros de téléphone portable ou adresse mail.

- * Pour la population de Croux-La Bordette :
Avec la nouvelle saison des piscines qui se rapproche, le Syndicat Intercommunal d'A.E.P. Bouriège – La Serpent, demande à être averti de chaque consommation individuelle journalière de plus de 20m³. Les personnes à contacter sont :
 - De Heus Sjoerd 06 36 32 76 76 (La Serpent-Conilhac-Croux)
 - Bonnet Alain 06 30 80 23 39 (Bouriège-Saint Sernin)
 - En cas d'absence, Pirson Bruno : 06 37 77 35 97

BON A SAVOIR :

* Tarif de location du Foyer Communal :

- pour les habitants de la commune :
★ location 100€ ★ caution 300€
- pour les non-habitants de la commune :
★ location 200€ ★ caution 300€

* **Le ramassage des containers à poubelles** a lieu le mercredi matin

* **Le ramassage des caisses de tris** se fait le lundi matin

* **La déchetterie de Couiza est ouverte** du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Pensez à vous munir de votre carte d'accès disponible à la Communauté de Communes.

Nous tenons à féliciter les nouveaux diplômés de la Commune :

- Facerias Tony : baccalauréat S mention AB
- Ibanez Gaëlle : baccalauréat S mention B
- Laumont Amandine : CAPES (professeur SVT à la rentrée)

Félicitations également aux autres diplômés dont nous n'avons pas connaissance !

INFORMATION

Horaires d'été du secrétariat de Mairie :

Mardi de 16h30 à 19h30
et le
Jeudi de 16h30 à 19h30

*Nous avons le regret
de vous annoncer le décès de :*

Edmond VERRIER

Né le 23/06/1939 à Boulogne Billancourt
Décédé le 22/06/2015 à Carcassonne